

Pour maintenir le tissu industriel du Québec, il faut miser sur notre électricité à tarifs concurrentiels



Présentation de l'AQCIE devant la Régie de l'énergie
21 février 2017

AQCIE

Fondée en 1981, l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité représente les industries grandes consommatrices d'électricité (GCE).

Souvent le principal moteur socioéconomique de régions entières, leur contribution au PIB du Québec se chiffre en milliards \$, les emplois de qualité qu'elles offrent en dizaines de milliers.

MOTIFS D'INTERVENTION

Pour se maintenir et croître, les industries GCE ont besoin de tarifs industriels concurrentiels, prévisibles et souples dans leur application.

La compétitivité des tarifs industriels, c'est aussi celle des industries GCE, leur capacité d'investir, de maintenir et de développer leur rôle socioéconomique.

MOTIFS D'INTERVENTION

Il faut redonner aux tarifs industriels leur attrait, pour contrer les diminutions de production, la délocalisation ou la fermeture d'entreprises et en attirer de nouvelles.

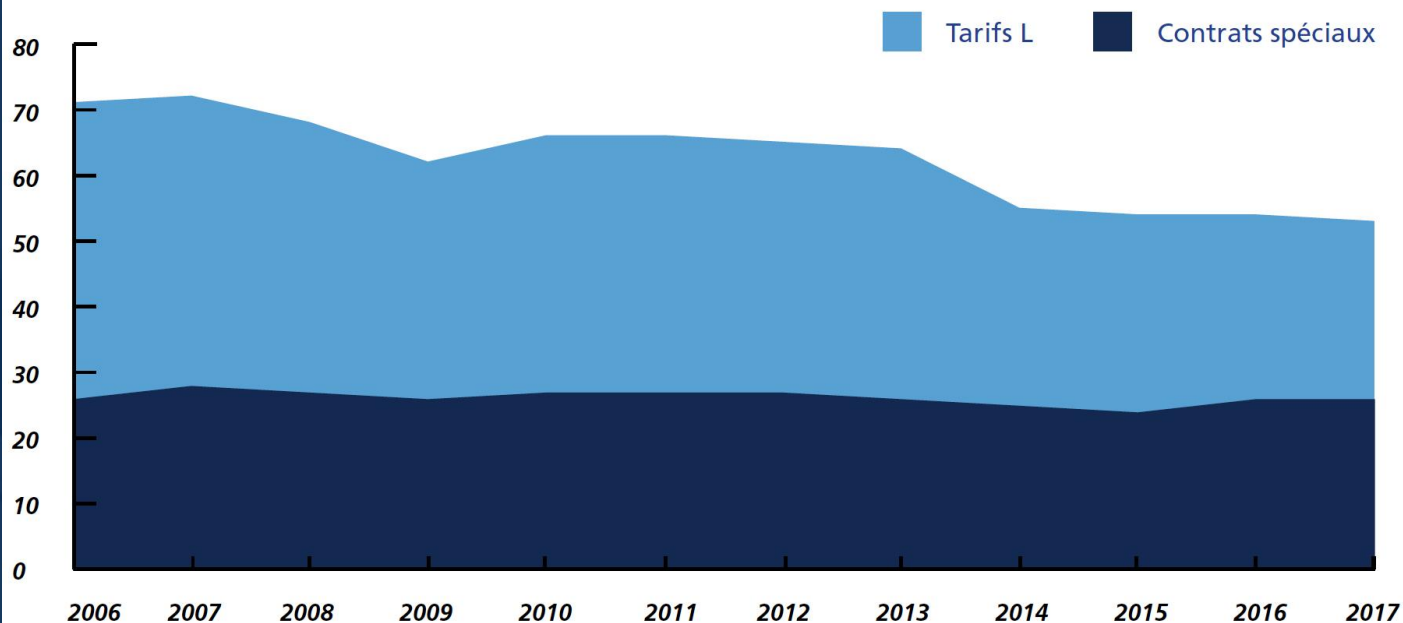
PROCESSUS DE CONSULTATION ASYMÉTRIQUE

L'iniquité dans les ressources et les délais de préparation offerts aux parties prenantes nuit à leur contribution à cette consultation.

Des intervenants ont dû renoncer à produire un mémoire et ce n'est qu'au prix d'efforts spéciaux que l'AQCIE y a réussi.

CONSOMMATION INDUSTRIELLE EN DÉCLIN

Évolution de la consommation d'électricité des clients industriels : Tarif L et contrats spéciaux (en TWh)



*2016, 4 mois réel, 8 mois prévisions; 2017 prévisions

Source : Hydro-Québec, Prévisions des ventes, mise à jour au 31 juillet 2015 (données 2006-2014);

Hydro-Québec, Prévisions des ventes, dossier R-3980-2016, HQD-4, document 2, page 11 (données 2015-2017).

Depuis 2006, la consommation industrielle associée aux contrats spéciaux s'est maintenue, tandis que celle au Tarif L a diminué de 43 %, passant de 45 à 26 TWh.

CONSOMMATION INDUSTRIELLE EN DÉCLIN

Ce déclin reflète la fermeture de capacités de production. Elle traduit aussi l'absence d'implantations industrielles majeures au cours de la dernière décennie.

Une situation difficile à comprendre en période prolongée de vastes surplus d'électricité.

CONSOMMATION INDUSTRIELLE EN DÉCLIN

Pour le Québec, ses régions, ses citoyens, et les fournisseurs des grands industriels – dont Hydro-Québec – il faut stopper ce déclin et redonner à l'électricité son rôle de catalyseur de l'activité industrielle.

PRINCIPES TARIFAIRES

Pour renforcer la compétitivité et la prévisibilité des tarifs industriels, il faut rapprocher la réglementation des meilleures pratiques et assurer que les tarifs ne reflètent que les coûts réellement encourus pour desservir ces clients.

PRINCIPES TARIFAIRES

Le gouvernement ne doit pas faire assumer par les tarifs d'électricité des éléments extérieurs aux principes réglementaires, comme :

- le développement de l'industrie éolienne
- le financement de l'électrification des transports collectifs
- le soutien d'industries particulières

PRINCIPES TARIFAIRES

Une séparation étanche doit exister entre la tarification et la taxation, ou les autres mesures à la discrétion du gouvernement, nécessaires au développement économique et régional ou à la lutte aux changements climatiques.

PRINCIPES TARIFAIRES

Le gouvernement ne peut s'inquiéter de la compétitivité des tarifs industriels et de la facture des ménages à faible revenu, tout en faisant croître les tarifs d'électricité par l'imposition de mesures non conformes aux principes tarifaires.

STRUCTURE TARIFAIRE

L'allocation des coûts doit être faite périodiquement devant la Régie en vue d'atteindre des tarifs industriels qui ne reflètent que les coûts que ces clients font encourir à Hydro-Québec.

STRUCTURE TARIFAIRE

Pour une application des tarifs souple et adaptée au maintien et à la croissance des activités industrielles, l'AQCIE appuie l'engagement d'Hydro-Québec à développer, améliorer et ajouter aux programmes et options tarifaires approuvés par la Régie.

STRUCTURE TARIFAIRE

Les options offertes dans les autres juridictions doivent être identifiées et ajoutées au « coffre d'outils » d'Hydro-Québec pour soutenir les industries.

Le coût de transport, largement assumé par les industriels, et sa tarification unique doivent être revus en collaboration avec TransÉnergie.

STRUCTURE TARIFAIRE

Lorsque les tarifs industriels ne suffisent pas à soutenir la compétitivité d'industries particulières ou de secteurs industriels, le gouvernement peut recourir à des rabais tarifaires, ou à des contrats spéciaux, sans incidence sur les tarifs de l'ensemble de la clientèle.

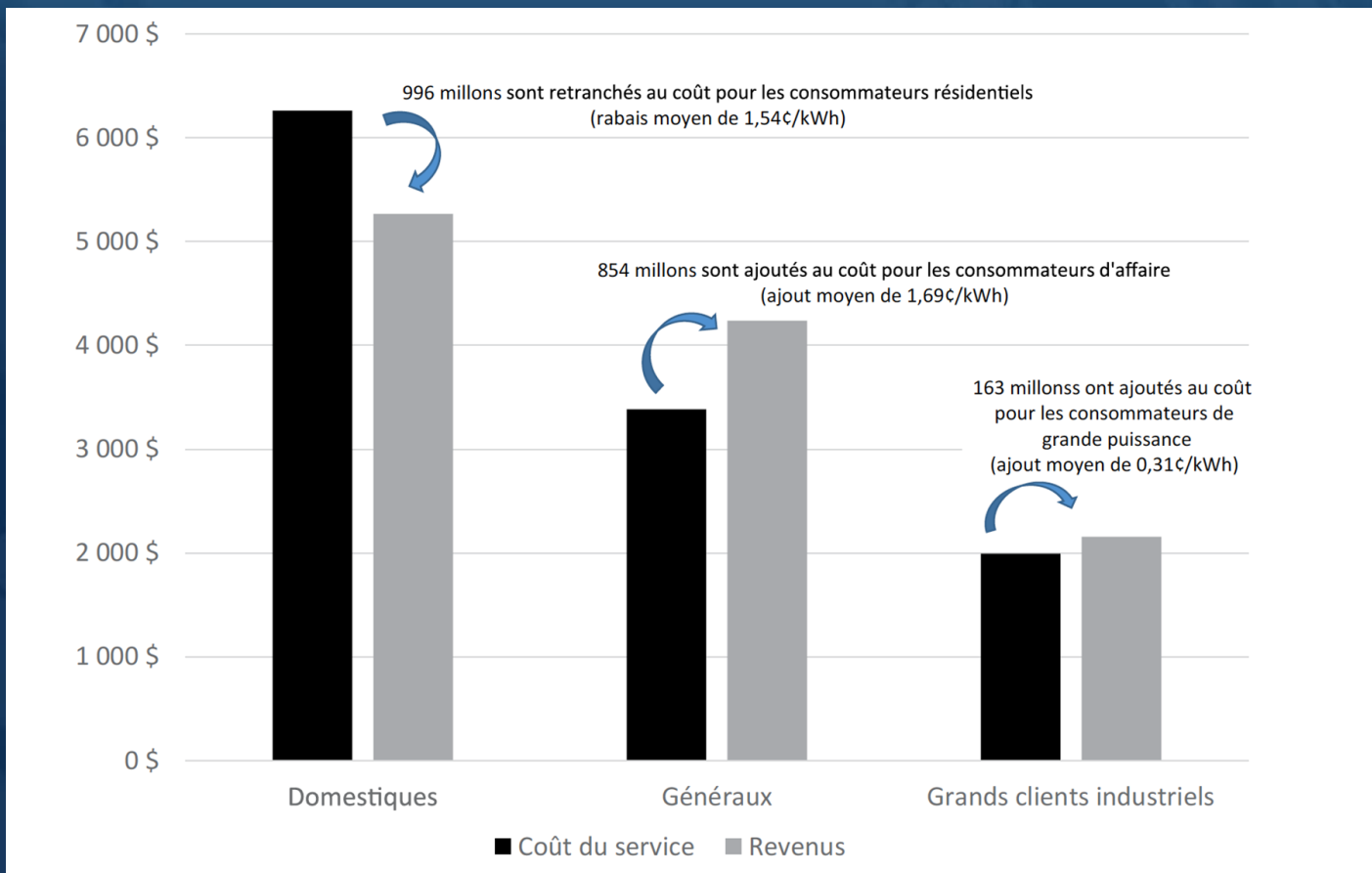
STRUCTURE TARIFAIRE

Nous soulignons les actions récentes
du gouvernement en ce sens :

Contrat spécial avec Silicium Québec

Rabais tarifaire offert à
ArcelorMittal (Mines) pour des
investissements sur la Côte-Nord

INTERFINANCEMENT



Aucune juridiction n'impose un interfinancement aussi prononcé en faveur des clients résidentiels, ni aussi rigide encadré par la loi.

INTERFINANCEMENT

En respectant les principes d'équité, d'utilisateur payeur et de l'adoption de choix plus durables, l'élimination graduelle de l'interfinancement corrigera une anomalie.

Hydro-Québec en dégagera une marge de manœuvre pour optimiser ses tarifs et maintenir et accroître la compétitivité des tarifs industriels.

INTERFINANCEMENT

La correction de l'interfinancement doit se faire le plus rapidement possible.

L'État devrait assumer les mesures d'aide aux consommateurs résidentiels vulnérables en vertu des principes de solidarité sociale et de bonne gouvernance et non par des charges (taxes) sur les tarifs d'électricité.

INTERFINANCEMENT

Corriger l'interfinancement exigera un effort de communication et une résolution politique certaine, et nécessaire, avec une demande de pointe résidentielle toujours plus coûteuse.

MÉNAGES À FAIBLE REVENU

En vertu de l'équité et de la distinction entre taxation et tarification, l'aide aux MFR ne doit s'appliquer qu'à ces derniers, qu'ils utilisent l'électricité ou non comme mode de chauffage, sans incidence sur les tarifs d'électricité.

INDUSTRIES AUX BESOINS PARTICULIERS

Selon les principes d'équité, et du fait que le Gouvernement – et non Hydro-Québec – est responsable du développement économique et régional, toute aide dépassant les tarifs, programmes et accompagnements habituels doit se réaliser sans incidence tarifaire.

De plus, l'aide requise va souvent bien au-delà de la consommation d'électricité.

COMPÉTITIVITÉ MONDIALE DES TARIFS

Même si la comparaison avec les tarifs offerts dans d'autres juridictions est difficile à établir, l'effritement de la compétitivité des tarifs industriels se constate au déclin de la consommation industrielle d'électricité.

COMPÉTITIVITÉ MONDIALE DES TARIFS

De l'aveu des experts choisis par la Régie, Éconoler, le constat de bonne compétitivité des tarifs industriels québécois ne vaut que pour les tarifs affichés.

Ce qui importe, ce sont les prix réels offerts ailleurs dans le monde aux compétiteurs des industriels actifs au Québec, et souvent au sein d'un même groupe mondial.

COMPÉTITIVITÉ MONDIALE DES TARIFS

L'exploitation dans les juridictions voisines du gaz de schiste a fait baisser les prix de l'électricité offerts aux industriels établis à proximité.

Dans plusieurs juridictions, des crédits et modalités tarifaires réduisent le prix de l'électricité pour les industriels, à des niveaux inférieurs aux tarifs nominaux (ex. : *Global Adjustment* en Ontario).

UTILISER SON AVANTAGE CONCURRENTIEL

Les juridictions avoisinantes ne lésinent pas sur les moyens pour retenir les industries chez elles et en attirer de nouvelles.

Le Québec doit miser sur son hydroélectricité surabondante, et sur les meilleures pratiques réglementaires, pour redonner leur attrait aux tarifs industriels d'électricité.

UTILISER SON AVANTAGE CONCURRENTIEL

Pour les industries GCE, où la facture d'électricité fait une réelle différence, utiliser notre avantage concurrentiel peut compenser les facteurs négatifs sur lesquels le Québec exerce peu de contrôle.

EN CONCLUSION

Pour avoir des tarifs industriels réellement concurrentiels, il faut :

- Assurer une cloison étanche entre tarification et fiscalité
- Appliquer une réglementation adoptant les meilleurs attributs reconnus
- Corriger l'interfinancement dans les meilleurs délais

EN CONCLUSION

Développer des programmes et des options tarifaires qui soutiennent la compétitivité des industries, en collaboration avec Hydro-Québec

Encourager l'utilisation des outils gouvernementaux – contrats spéciaux et rabais tarifaires – pour maintenir le tissu industriel dont le Québec a grand besoin